

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 08.121

L'An deux Mille Huit, le 29 août à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 août 2008

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 août 2008

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, M. LABIA, adjoints,

Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme CHABANEAU représentée par Mme CROUÉ
Mme LEFEBVRE représentée par Mme FAUQUET-MOLL
Mme LIGEARD représentée par M. GONZALEZ

ETAIENT ABSENTS – EXCUSES : Mlle BARRAUD-DUCHERON, M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 31

M. RICH a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR : M. COEURET

VOTE : 3 ABSTENTIONS
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

La Commission des Sports, qui s'est réunie le 18 Août 2008, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

| | |
|---|-------------------------|
| <u>ASSOCIATIONS SPORTIVES INDEPENDANTES</u> | <u>750,00</u> |
| ○ SURF CLUB DU PAYS ROYANNAIS | 750,00 |
| <u>ASSOCIATION MEMBRES DE L'UNION ROC OMNISPORTS</u> | <u>10 500,00</u> |
| ○ CLUB DE TIR « LES MOUETTES » | 3 000,00 |
| ○ ROYAN VAUX ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB | 7 500,00 |
| <i>TOTAL GENERAL</i> | <u>11 250,00</u> |
| <i>CREDIT RESERVE</i> | 3 750,00 |

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 septembre 2008

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT